

COMPTE-RENDU
REUNION COMITE DE QUARTIER DE LA ROCHE
18 JANVIER 2017 à 20h30

Présents : 12 personnes, dont Monsieur Le Maire

Sujets abordés :

- Projet d'installation d'une antenne-relais de téléphonie mobile
- Point sur réhabilitation du Parc de l'Ardrouillère
- Point urbanisme
- Bilan de l'AG
- Communication du comité de quartier
- Questionnaire pour le vide maison
- Points divers

Projet d'installation d'une antenne-relais de téléphonie mobile

Monsieur Le Maire informe le comité qu'après étude, la société Orange souhaiterait installer une antenne-relais de téléphonie mobile de 30 mètres de hauteur sur un terrain appartenant à la société SPIE, situé chemin de la Ferme des Maures.

Monsieur le Maire reconnaît que cette antenne est nécessaire afin d'avoir une meilleure couverture réseau sur le quartier, toutefois, il s'oppose au lieu choisi, et a proposé à Orange une installation sur le terrain des services techniques, rue de Bizon.

Néanmoins, il indique que la société Orange peut aller à l'encontre de la volonté de la Municipalité, en faisant un recours en justice, et la plupart du temps, la société obtient gain de cause.

Les discussions avec la société Orange étant à ses prémices, le comité sera informé des futures évolutions.

Parc de l'Ardrouillère

Monsieur Le Maire rappelle le désir de la Municipalité de réaliser le projet de réhabilitation du parc de l'Ardrouillère, idéalement, sur la mandature actuelle, en y associant de près le comité de quartier de la Roche et de façon générale, l'ensemble des habitants du quartier de la Roche. Toutefois, il rappelle qu'il faudra du temps et de la patience, eu égard notamment aux moyens financiers qui seront à disposition.

Pour cela, il faudra monter des dossiers de financement. Dans un premier temps, il faudra déterminer des idées d'aménagement, et procéder à un arbitrage.

Dans un second temps, Monsieur Le Maire indique qu'il faudra réaliser des plans, obtenir des devis auprès des entreprises, afin de pouvoir faire les demandes de subventions auprès des différentes collectivités et autres organismes publics concernés. Les travaux ne pourront ainsi commencer qu'après notification des subventions.

Le comité de quartier rappelle que lors des précédentes réunions, l'extension du terrain de l'école maternelle des Boutons d'Or, pour les besoins de l'accueil de loisirs, et l'aménagement de la mare ont été avancés comme les premiers travaux à accomplir. Pour l'extension de l'école, Monsieur Le Maire indique qu'effectivement la Municipalité y réfléchit, mais aucune décision n'a encore été arrêtée. Des entreprises ont toutefois été contactées, afin d'avoir une idée sur les tarifs des jeux pour les enfants et autre mobilier qui pourraient y être installés. Pour la réhabilitation de la mare, un rendez-vous a eu lieu avec le Conseil Départemental en novembre dernier. Le projet intéresse le Département, mais pour le moment, il n'a pas encore fait de retour. Là aussi, des entreprises ont été contactées afin d'avoir des devis pour le fauchage ou le curage par exemple.

Le comité rappelle l'idée avancée lors des précédentes réunions, de faire une manifestation sur le site en 2017, comme par exemple la fête du cheval qui y était auparavant organisée. Olivier Garin indique que le comité des fêtes a contacté de nombreux haras, mais aucun n'est intéressé pour le moment.

Dans tous les cas, le terrain doit être fauché pour pouvoir organiser une quelconque manifestation.

Le comité de quartier émet le souhait que lors de la prochaine réunion, un chiffrage de l'extension de l'école ainsi que la prestation de fauchage du parc puisse lui être soumis par la mairie, afin de pouvoir avancer sur le sujet.

Point d'avancement urbanisme

ZAC des Bellevues

Monsieur Le Maire rappelle que la livraison finale est prévue en 2026. La construction d'un premier lot de logements sur la commune d'Arpajon est prévue pour la fin d'année 2017 pour une livraison en 2019.

La problématique de la scolarisation des enfants est évoquée : Monsieur Le Maire indique que pour les prochaines rentrées scolaires, les écoles existantes des deux communes sont en mesure d'accueillir ces nouveaux élèves. La construction d'un groupe scolaire, financée par l'aménageur et les deux communes, est prévue.

Rue des Primevères

33 logements sociaux vont être construits. Le démarrage est prévu sur l'année 2017 pour une livraison en 2018. Il s'agira de logements collectifs.

Rue des Corlues

Le projet prend plus de temps. Une trentaine de logements sociaux est prévue, mêlant logements collectifs et maisons individuelles. Les travaux débiteront peut-être fin 2017 pour une livraison fin 2018 ou 2019.

Point sentier menant à l'abribus au niveau du rond-point de la Roche

Monsieur Le Maire indique que la Municipalité note la demande des membres du quartier de rendre plus praticable le sentier allant de la rue du Château à l'abribus au niveau du rond-point de la Roche emprunté chaque jour par les enfants. La demande sera étudiée.

Bilan de l'AG du 9 décembre 2016

Le comité de quartier souhaiterait une meilleure communication sur les comités en général avec notamment, la présence du diaporama et l'indication des dates de réunion des comités sur le site internet de la mairie, l'affichage sur les panneaux électroniques, et un emplacement permanent pour les comptes-rendus sur les panneaux d'affichage papier.

Il est rappelé que la liste des membres des comités de quartier fera l'objet le 28 février prochain d'une délibération lors du Conseil Municipal. L'ensemble des membres du comité souhaiterait que d'autres personnes se joignent au comité. La liste des membres devra être déposée au plus tard le 15 février prochain.

Communication du comité de quartier

Création d'un logo

Patrick Beaulieu, absent excusé lors de cette réunion, a fait parvenir une proposition de logo. Les membres du comité suggèrent que le sujet soit abordé lors de la prochaine réunion, laissant ainsi à chacun le temps de réfléchir à des idées.

Groupe FACEBOOK

Alors qu'était initialement évoqué l'idée de créer un groupe, les membres du comité opte plutôt pour une page FACEBOOK, dans un premier temps, afin d'y mettre des informations sur la vie du quartier. Jean-Pierre Herbaux proposera un projet de page et un groupe pilote au sein du comité est ainsi créé avec les membres qui disposent d'un profil facebook. Une présentation de la page sera effectuée lors de la prochaine réunion.

Questionnaire sur le vide-maison

La date du 23 avril est retenue. Jean-Pierre Herbaux s'engage à faire une proposition pour le questionnaire. L'opportunité de maintenir la manifestation est également évoquée : à voir en fonction du retour des questionnaires.

Points divers

Entretien du ru « La Villange »

Olivier Garin indique que la SIVOA réalise encore actuellement des études, dont les résultats seront communiqués au mois de mai.

Bornes papiers

Il est rappelé que les papiers peuvent désormais être déposés dans les poubelles « jaunes ». Les bornes de collectes sont pour le moment toujours maintenues et ramassées. Les autres communes ont engagé une réflexion sur le sujet. Un éclaircissement interviendra dans les mois à venir

La prochaine réunion du comité est prévue le mercredi 1^{er} mars 2017 à 20h30.